

Information du public

COMPTE RENDU synthétique de la séance
Références : articles L. 2121-25 du CGCT

N°	objet	rapporteur	décision
1	Campagne incitative pour le ravalement des façades et la rénovation des devantures commerciales – adoption du règlement <i>synthèse : Adoption d'un règlement fixant les modalités pour bénéficier d'une aide au ravalement des façades et à la rénovation des devantures commerciales dans le centre-ville.</i>	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité des voix
2	Offre de concours pour travaux de ravalement de façade parcelle BL307 rue des Gabariers – convention avec la SAS de FUSSIGNY <i>Synthèse : Offre unilatérale de concours pour la réalisation de travaux de façade, entre la Ville de Cognac et la SAS A. de Fussigny.</i>	Gilles PREVOT	Adopté à l'unanimité des voix
3	Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine <i>synthèse : Adoption d'une convention entre la Ville de Cognac et la Fondation du Patrimoine en vue d'un partenariat pour apporter une aide pour la rénovation des façades.</i>	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité des voix
4	Vente de l'ancienne usine des eaux <i>Synthèse : Vente de l'ancienne Usine des Eaux, Place du Lavoir au profit de la SCI du Comptoir représentée par M. et Mme DEMEESTERE, pour un projet d'activité commerciale.</i>	Carole VANDEVOORDE	Adopté par 30 voix pour – 2 abstentions (Jonathan Munoz -Romuald Carry) et 1 voix contre (Damien Bertrand)-
5	Convention de partenariat VILLE – CCI de la Charente <i>Synthèse :Le présent rapport porte la contractualisation d'une convention de partenariat Ville de Cognac - Chambre de Commerce et d'Industrie Charente pour réaliser des actions en faveur du commerce local et de soutien aux activités de service.</i>	Carole VANDEVOORDE	Adopté à l'unanimité des voix
6	Décision modificative n°4 – budget principal	Yannick LAURENT	Adopté à l'unanimité des voix
7	Admission en non-valeur – correctif à la délibération du 24 septembre 2020 <i>Synthèse : Une erreur d'affichage sur un document du Trésor Public nécessite qu'un complément d'admission en non valeur soit apporté (+636,86 €) par rapport à la délibération n°2020.104 du 24 septembre 2020</i>	Yannick LAURENT	Adopté à l'unanimité des voix

8	<p>Délégation de Service Public (DSP) du GOLF – avenant n°4 – prolongation de durée de 6 mois <i>Synthèse : Le présent rapport porte sur la prolongation de durée de 6 mois de l'actuelle délégation de service public du Golf du Cognac, à échéance au 30 juin 2021. Cette dernière serait alors portée au 31 décembre 2021 pour les motifs ainsi développés.</i></p>	Yannick LAURENT	Adopté à l'unanimité des voix
9	<p>Forfait de Post-Stationnement – renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) <i>synthèse : Il s'agit du renouvellement de la convention passée avec l'ANTAI qui arrive à échéance au 31 décembre 2020 et qui propose un service complet de traitement du forfait post stationnement</i></p>	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité des voix
10	<p>Convention d'Objectif et de Moyens avec la SCIC BELLE FACTORY <i>Synthèse : Présentation du détail de la subvention à Belle Factory pour 2020, habituellement présentée avec le vote du budget primitif. La subvention présentée permet de répondre aux besoins de l'Association qui a eu peu d'activités pendant l'année du fait de la pandémie.</i></p>	Brigitte ESTEVE BELLEBEAU	Adopté par 31 voix pour et 2 abstentions (Romuald Carry et Yasmina Uvéakovi)
11	<p>Fermeture anticipée de la patinoire - remboursement de tickets <i>Synthèse : La fermeture anticipée de la patinoire, pour des raisons sanitaires, engendre des demandes de remboursement du reliquat de tickets d'entrées de la part d'usagers détenteurs de carnets d'abonnement.</i></p>	Florent-José RODRIGUES	Adopté à l'unanimité des voix
12	<p>Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Eaux pluviales – <i>Synthèse : Approbation des modalités de calcul du coût de la gestion des eaux pluviales urbaines. Cette compétence devenue communautaire au 1^{er} janvier 2020 est valorisée à hauteur de 4 € par habitant pour le coût de fonctionnement et 8 € par habitant pour les travaux d'équipement.</i></p>	Yannick LAURENT	Adopté par 28 voix pour – 1 abstention (Damien Bertrand) et 4 voix contre (groupe opposition Jonathan Munoz)
12bis	<p>RAPPORT SUR TABLE - Convention de délégation de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines avec GRAND COGNAC Agglomération <i>Synthèse : En application du Code général des collectivités territoriales, Grand Cognac est devenu obligatoirement compétent en matière gestion des eaux pluviales urbaines, il convient d'approuver la convention de délégation de compétence proposée par l'Agglomération.</i></p>	Yannick LAURENT	Adopté par 28 voix pour – 1 abstention (Damien Bertrand) et 4 voix contre (groupe opposition Jonathan Munoz)
13	<p>Travaux d'aménagement Unité Enseignement Maternelle Autisme – Ecole Saint-Exupéry – convention avec l'Espace d'Insertion en Région de Cognac (EIRC) <i>Synthèse : Convention de travaux liée à</i></p>	Nadège SKOLLER	Adopté à l'unanimité des voix

	<i>l'aménagement de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme à l'école Saint Exupéry</i>		
14	Création de poste d'assistante de direction du Maire <i>Synthèse : Dans le cadre d'un projet de réorganisation du pôle administratif Direction Générale/Cabinet du Maire, et afin d'anticiper trois départs à la retraite, il est proposé la création d'un poste d'Assistante de Direction</i>	Yannick LAURENT	Adopté à l'unanimité des voix
15	Adhésion au contrat de groupe CDG16 « assurance statutaire » <i>Synthèse : Le contrat d'assurance statutaire du personnel de la Ville, arrivant à échéance le 31 décembre 2020, il s'agit de conclure un nouveau contrat de groupe, négocié par le Centre de Gestion.</i>	Yannick LAURENT	Adopté à l'unanimité des voix
16	Prestations de service de nettoyage de bâtiments – AOO n°20035V <i>Synthèse : Attribution du marché à tranches de nettoyage des bâtiments. Ce marché est reconductible</i>	Patrice BOISSON	Adopté à l'unanimité des voix (Stéphane Cornet ne prend pas part au vote)
17	Convention de Prestations des services municipaux au profit du GIP Cuisine Publique de Cognac <i>Synthèse : Convention de prestations avec le GIP (Groupement d'Intérêt Public) : mission des parties, déroulement de la procédure, tarifs.</i>	Patrice BOISSON	Adopté à l'unanimité des voix
18	Accord-cadre de fourniture d'électricité et de gaz naturel – AOO N°20015V <i>Synthèse : Attribution de l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents pour le lot 1 électricité et le lot 2 : gaz ; le choix se fera sur le marché subséquent pour 100% du prix, fin janvier.</i>	Patrice BOISSON	Adopté à l'unanimité des voix
19	Modification des représentations du Conseil Municipal <i>Synthèse : Modification au sein du Conseil d'Administration du CENTRE D'ANIMATION.</i>	M. le MAIRE	Adopté à l'unanimité des voix
20	Rapport sur table – modification délibération 2020.134 – autorisation ouverture dimanches 2021 <i>Synthèse : Le Conseil Municipal a délibéré le 19 novembre 2020 pour décider des ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2021 (arrêté n°2020.78). Cette délibération doit être modifiée afin de supprimer l'autorisation d'ouverture du dimanche 10 janvier 2021, justifiée par le changement de date du début des soldes d'hiver et de proposer deux dates supplémentaires</i>	Patrice BOISSON	Adopté par 32 voix pour et 1 contre (Romuald Carry)

Fait à COGNAC, le 23 décembre 2020
Le Maire,



Morgan BERGER